

Toulouse, mercredi 25 mars 2026

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Hommage à Lionel Jospin, homme d'État à l'écoute des territoires et de la société civile

J'ai eu à connaître Lionel Jospin à Toulouse, Maire de Cintegabelle, Président du Comité d'expansion de la Haute-Garonne. Nous avons dîné à la terrasse d'une brasserie toulousaine en juin 1993.

Il m'avait interrogé sur la situation économique et sociale de la région Midi-Pyrénées et sur le résultat des élections européennes. La campagne conduite par Michel Rocard au printemps 1993 avait été torpillée par le président de la République qui avait poussé la candidature de Bernard Tapie... On connaît la suite...

Après sa candidature à l'élection présidentielle de 1995 et la dissolution ratée du président Chirac en 1997, il est nommé Premier ministre du Gouvernement de la France.

Il eut à connaître le terrible accident de l'usine Grande Paroisse (AZF) le 21 septembre 2001 – 32 morts, 5 000 blessés – et les conséquences terribles pour les familles et des quartiers dévastés.

Quelques jours après, il organisa à Toulouse, à la Préfecture de région, une réunion de travail, accompagné de nombreux ministres, où furent invités les élus locaux, les parlementaires mais aussi les organisations économiques, les Chambres consulaires, le CESER et les associations. Le président de la République Jacques Chirac l'avait précédé et demandé sans aucune concertation la fermeture de l'activité industrielle. Philippe Douste-Blazy était maire de Toulouse.

Il reçut à Matignon quelques mois plus tard une délégation de parlementaires de la Haute-Garonne venue demander la fermeture du pôle chimique toulousain.

Informé de cette situation, je lui ai adressé une lettre qu'il reçut quelques heures avant la réunion. Le préfet de l'époque Hubert Fournier en fut destinataire. Dans cette lettre, je demandais le maintien de l'activité qui avait résisté à l'explosion, en expliquant « *lorsqu'un territoire connaît une catastrophe, on ne lui inflige pas une sanction économique* ». Il lut un extrait de cette lettre aux élus réunis dans son bureau.

La pression politique a obtenu ensuite la fermeture des activités du site qui furent pour certaines d'entre elles délocalisées dans d'autres pays... Seule la société fabriquant le carburant d'Ariane fut préservée ! Lors du CIADT post-AZF de décembre 2002, 10 propositions formulées par le CESER et la CCI de Toulouse furent retenues.

Par ailleurs, le 18 mai 2000, il reçut à Matignon l'Association des CESER de France, que je présidais, à l'occasion des 25 ans d'existence des CESER par la loi Chaban-Delmas du 5 juillet 1972 créant les régions. Il s'exprima devant les présidents issus de la Métropole et des Outre-mer.

J'ai eu la responsabilité de lui répondre en valorisant le rôle de nos Assemblées pour la promotion de l'enseignement supérieur et la recherche dans les villes moyennes, en citant pour exemple, dans l'ex-Midi-Pyrénées, le projet de nouvelle université pour le réseau Castres-Albi-Rodez-Figeac, devenu 15 ans plus tard par décret du Gouvernement l'Institut national universitaire Jean-François Champollion.

Le matin de cette rencontre, il présida le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) qui comprenait des mesures exceptionnelles pour le bassin de Decazeville que nous avions préparées avec le mouvement « Tous ensemble ! » porté par les syndicats et élus locaux.

Au 1^{er} trimestre 2002, il permit au ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant d'inscrire dans la loi sur la démocratie de proximité, les conditions d'exercice de mandat des conseillers économiques et sociaux régionaux, en référence aux mandats des élus régionaux. Le décret d'application fut ensuite de la responsabilité du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, ancien président du Conseil régional de Poitou-Charentes, signé le 10 juin 2002.

Nous saluons l'homme d'État que fut Lionel Jospin et son souci de respecter le rôle de la société civile.

Au moment où la République rend hommage à Lionel Jospin, je lui exprime ma reconnaissance et j'adresse mes sincères condoléances à son épouse et sa famille.